



# LA GAZETTE

## Fête patronale

**Vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 août**

La fête patronale sera organisée cette année par les Conscrits de la commune ainsi que l'association les Dérangeurs. Ci-dessous le programme prévisionnel.

**Vendredi 25 août** – Aubade des conscrits à partir de 14h00 dans les trois bourgs de la commune

**Samedi 26 août** – Aubade dans la matinée et jusqu'à environ 16h00

Bal des conscrits 2005 à partir de 23h00 (5€ l'entrée) animé par DJ Alex à la Salesses



**Dimanche 27 août** – Messe à l'église de Chanat à 10h00 suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts puis un apéritif sera servi devant la caserne des pompiers

Tournoi de pétanque sur le terrain de pétanque de Chanat à partir de 14h30 (doublettes à 14€) Une buvette sera ouverte durant le tournoi et des récompenses seront données aux 10 premiers du classement.

## Matinée des Associations

**Samedi 9 septembre en salle du conseil**

Vos associations se réuniront comme chaque année en septembre pour vous présenter leurs activités. Vous pourrez vous inscrire à cette occasion auprès d'elles si des activités vous intéressent. Pour cela, rendez-vous le samedi 9 septembre en salle du conseil de la mairie de Chanat de 09h00 à 12h00. Le Club Photo de la commune exposera également ses ouvrages. Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

## Retour sur la Fête de la Musique

Merci au public venu à l'occasion de la Fête de la Musique applaudir les groupes « Melting Potes et Farfadets », « El Casi Brass Band » et quelques membres du groupe de chant.

Merci à tous d'avoir participé dans une ambiance festive et conviviale. Les conscrits se sont joints à nous pour assurer une petite restauration durant la manifestation. Nous les remercions et les félicitons pour leur implication et leur enthousiasme. Bravo à eux.

L'Association Culture et Loisirs



## Machines à pain



Les machines à pain installées à Chanat ainsi qu'à l'Étang n'ont pas connu le succès escompté quand au nombre de pain vendu. En effet, si 50 baguettes par jour en moyenne sont vendues sur l'Étang, c'est moins de 20 baguettes vendues par jour à Chanat. Il avait été ressorti d'une enquête auprès des habitants de la vente d'au moins 205 baguettes par jour sur la commune. Si la fréquentation des machines à pain n'augmente pas, la boulangerie Lastique se retirera du service.



## Festival de Balades



Dans le cadre du Festival de Balades organisé par RLV, notre commune se voit accueillir un trail le dimanche 29 octobre. Cette course se tiendra sur le parcours de trail permanent ouvert il y a peu. Elle sera séparée en deux groupes de 25 personnes chacun, un groupe sera pour les coureurs débutants et l'autre sera pour les coureurs confirmés. Le parcours aura une distance de 14 km avec un dénivelé positif de 350 mètres.

Le départ du groupe débutant se tiendra à 9h00 et celui du groupe confirmé à 9h30. Un ravitaillement sera prévu au Puy de Chaumont selon les conditions météo. Vous pouvez vous inscrire dès à présent en mairie soit par téléphone au 04 73 62 80 52 ou par mail à l'adresse suivante [mairie.services@chanatlamouteyre.fr](mailto:mairie.services@chanatlamouteyre.fr)

## Locations saisonnières

Toute personne ayant un meublé de tourisme et souhaitant le mettre à la location doit le déclarer sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) par le biais du cerfa n°14004.

## Relevé des compteurs et factures d'eau

La SEMERAP a commencé début juillet de relever le compteur d'eau chez les habitants de la commune. Nous rappelons qu'il est important pour les personnes effectuant ce travail que les compteurs soient dégagés pour leur faciliter l'accès. Les factures arriveront normalement dans les ménages au mois d'août pas le biais d'un avis des sommes à payer envoyé par la Trésorerie.



## Augmentation de l'eau

 Pour faire face à l'augmentation importante du prix de l'eau, le CCAS de la commune se tient à votre disposition si vous rencontrez d'extrêmes difficultés financières notamment pour le paiement de l'eau. Un dossier devra être monté et sera ensuite étudié par le CCAS pour délivrer ou non une aide exceptionnelle.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez contacter le CCAS par le biais de la mairie à l'adresse suivante : [mairie.services@chanatlamouteyre.fr](mailto:mairie.services@chanatlamouteyre.fr)

## Fermeture services administratifs

Fermeture de La Poste : du 31 juillet au 5 août et du 25 août au 2 septembre  
Le courrier sera disponible au centre de tri de Malauzat pendant la fermeture.

Fermeture de la mairie : le 5 août, le 26 août et le 2 septembre